

République française

DEPARTEMENT de la DROME

DELIBERATION

OBJET : CANTINE TARIFS REGLEMENT RENTREE 2020

N° : DE_2020_066

Séance du lundi 10 août 2020

Date de la convocation: 30/07/2020

L'an deux mille vingt et le dix août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christine FOROT,

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 12

L'an deux mille vingt et le dix août

Le conseil municipal de la commune de SAINT RESTITUT (Drôme).
S'est réuni en session ORDINAIRE, à la Mairie sous la présidence de Madame Christine FOROT.

Date de la convocation : 30 juillet 2020

PRESENTS : Christine FOROT, William AUGUSTE, Sandrine MEARY, Yves ARMAND, Guy JANUEL, Marion MERLIN, Lionel VIGER, Sébastien ROUSSIN, Hélène CHARANCON

ABSENTS EXCUSES : Bernard DUBOIS, Christian BOURRETTE

ABSENT NON EXCUSE : Martine DENISE

REPRESENTE : Nadia VERDON par Guy JANUEL, Marion CECCHINI par Sandrine MEARY, Franck THEOLAS par Sébastien ROUSSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Sandrine MEARY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 10/12/2019 approuvant le règlement de la cantine sans augmentation de tarifs à compter du 01/01/2020.

Madame le maire précise qu'il convient de délibérer sur l'année scolaire à compter de septembre 2020, et de prévoir une augmentation des tarifs appliqués pour la gestion de la cantine scolaire.

Le règlement sera modifié en conséquence, il régit la gestion du service de la cantine dans le but de rendre le moment de pause repas agréable et convivial pour tous.

Néanmoins, quelques modifications sont nécessaires pour améliorer son fonctionnement.

En conséquence, le conseil municipal après discussion et vote à l'unanimité :
. APPROUVE le règlement intérieur de la cantine scolaire, tel que proposé en annexe avec modification des tarifs, applicable à compter du 1er septembre 2020.

Le Maire : Christine FOROT



Valence
Date de réception de l'AR: 11/08/2020
026-212603260-20200810-DE_2020_066-DE